



DUERP

MÉTHODE DE RÉALISATION

ÉTAPES	COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (EN NOMBRE D'AGENT-E-S)	de 1 à 3	de 4 à 5	6 à 10	de 11 à 20	+ de 20
1	PRÉPARER LA DÉMARCHÉ - Information et la sensibilisation des agents sur le contenu de la démarche (1 temps de réunion de lancement) - Une attention particulière sera portée à la participation des agents et à la planification des analyses de terrain.	1 h	1 h	1 h	1 h 30	SUR DEVIS
2	IDENTIFICATION DES RISQUES PROFESSIONNELS - Détermination des unités de travail avec l'encadrement local (1 réunion) - Constitution si nécessaire de groupes de travail selon la taille des services de la collectivité - Information des agents si nécessaire selon la taille de la collectivité. À NOTER : la réunion prévue à l'étape 1 peut faire foi pour les collectivités dont les strates de nombre d'agents sont modestes.	1 h	1 h	1 h	1 h 30	
3	L'ÉVALUATION ET LA HIÉRARCHISATION DES RISQUES PROFESSIONNELS - Identification des dangers par unité de travail avec participation active des travailleurs dans le cadre de l'analyse du travail réel. - Évaluation des risques - Hiérarchisation des risques 1ères ébauches de recherches de solutions de prévention dans le cadre de discussion avec les agents lors de l'analyse du travail au contact du terrain. - Évaluation des risques psychosociaux	7 h	14 h	28 h	42 h	
4	DÉFINITION DU PLAN D'ACTIONS - Finalisation des solutions de prévention - Planification des mesures de prévention (priorisation des actions sur la base de l'évaluation)	3,5 h	3 h 30	7	10	
5	FINALISATION DU DOCUMENT UNIQUE - Présentation des résultats à l'encadrement et l'autorité territoriale (1 temps de réunion) - Présentation des résultats aux agents (1 temps de réunion)	2 h	2 h	2 h	3 h	
6	ELABORATION DU PRAPIACT Présentation du document unique et du PAPRIACT aux instances de dialogue social si l'autorité territoriale le demande.	1 h	2 h	3 h 30	4 h	
7	ACCOMPAGNEMENT SUR LA VIE DES DOCUMENTS Accompagnement au suivi des documents et à leur mise à jour un an après la rédaction du document unique.	2 h	3 h	3	5 h 30	
COUT TOTAL (61 € DE L'HEURE)		1067,5 €	1616,5 €	2775,5 €	4117,5 €	